



Ministère délégué auprès du ministre de
l'aménagement du territoire chargé de l'eau
et de l'assainissement



Avis de Mobilisation Anticipée de Marché

Titre :	Projet d'Amélioration de la Sécurité Hydrique en Milieu Urbain au Togo (PASH-MUT)
Date :	27 Octobre 2025
Horaire :	9H00 GMT
Lieu :	Salle de réunion de l'UGP du PASH-MUT,
Adresse :	5 ^{ème} étage de l'immeuble E-HUB, 88 AFG, Rue Agneau (première voie à gauche sur la rue des Evala (dans le sens Djidjolé vers Lomégan), Qt Djidjolé, Lomé
Type :	Événement hybride : en présentiel et en visioconférence
Lien :	Le lien de la réunion sera transmis aux acteurs ayant confirmé leur participation et qui souhaitent assister à la réunion à distance. Ces acteurs devront choisir le mode « en ligne » sur le formulaire d'inscription.
Langue :	Français

Informations sur le projet : Le Projet d'Amélioration de la Sécurité Hydrique en Milieu Urbain au Togo (PASH-MUT) est un projet financé par la Banque mondiale à travers un crédit d'un montant de 75 millions USD. Il a pour objectif d'accroître l'accès et la qualité des services d'approvisionnement en eau, améliorer la performance opérationnelle du fournisseur de services d'eau potable, accroître l'accès à l'assainissement et améliorer la gestion des ressources en eau dans le Grand Lomé. Il s'articule autour de cinq (5) composantes principales.

Dans le cadre de la composante 1, d'un montant de 44 millions USD, qui vise à l'amélioration des services d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain, il est prévu entre autres l'équipement de trois (3) forages à Tokoin, à l'Université et à Cacavelli et la construction d'unités de traitement ; la mise en place de cinq (5) systèmes d'approvisionnement en eau potable dans les quartiers périphériques (Dévégo, Adétikope Est, Togblékopé, Apéssito/Mission Tové/Kovié et Sanguera/Kohé) et la construction d'un château d'eau de 5000 m³ et le renforcement de la station de pompage de la société Togolaise des eaux (TdE) à Cacavelli. Le PASH-MUT s'apprête à lancer les marchés des travaux suivants au cours du dernier trimestre de l'année 2025 :

- La construction d'un château de 5000 m³ et l'aménagement des équipements hydrauliques et électromécaniques de la station de pompage à Cacavelli ;
- L'équipement et la construction d'unités de traitement de 3 forages, la construction de cinq systèmes d'approvisionnement en eau potable, comprenant chacun l'équipement d'un forage, la construction

d'une unité de traitement, la construction d'un château d'eau de 500 à 1500 m³ et travaux connexes, et la mise en place de réseaux de distribution, d'une longueur moyenne d'environ 50 km.

À ce titre, le projet souhaite consulter les acteurs du marché afin de recueillir leurs avis sur les travaux de ces marchés en vue. Les objectifs du présent Avis de Mobilisation Anticipée de Marché se présentent comme suit :

- Évaluer l'intérêt des acteurs du marché pour le projet proposé ;
- Recueillir des retours sur les principales exigences, les risques et les opportunités du projet ;
- Identifier les partenaires potentiels du secteur.

Participation : les entreprises de travaux publics ayant une expérience avérée dans les travaux d'approvisionnement en eau potable

Mode d'inscription : Les parties intéressées sont invitées à confirmer leur participation à travers le lien suivant : <https://forms.gle/ZBFYVUkn4p1XeRKv8> ou via le QR code ci-dessous



Contacts : Mail : secretariat@pashmut.tg

Téléphone standard : (+228) 2225-8186, 7h-12h et 14h30-17h30 GMT

Téléphone mobile : (+228) 93240160, 7h-12h et 14h30-17h30 GMT

Clause de non-responsabilité : La participation à cette Mobilisation Anticipée de Marchés (Early Market Engagement - EME) ne confère aucun avantage lors du processus de sélection à venir. Il ne s'agit pas d'un appel d'offres ni d'un exercice de pré-qualification. Toutes les informations reçues seront traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement pour l'analyse du marché, la planification et l'optimisation des travaux objet du marché.

Toute procédure formelle de passation des marchés ultérieure sera communiquée par voie de publication conformément aux dispositions du Règlement de Passation des marchés de la Banque mondiale.